

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

L'organisateur souhaitant la GARANTIE OPTIONNELLE - DOMMAGES AUX VEHICULES SUIVEURS - est tenu de régler à la F.F.TRI. un montant forfaitaire de 140 €. Le paiement de cette garantie doit être transmis à la F.F.TRI. annexé du présent formulaire dans le cadre du retour du dossier de la demande de licence-manifestation.

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire à la Garantie Dommages aux Véhicules suiveurs, et je transmettrai par fax (01.49.46.13.60), la liste des véhicules **au plus tard 3 jours avant l'épreuve** (passé ce délai, les demandes de souscriptions ne pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.).

Pour mon épreuve n° _____ du _____

Je règle la cotisation de 140 € s'y rapportant en annexe,

par chèque n° _____ banque _____ à l'ordre de la F.F.TRI..

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :

GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE DES VEHICULES SUIVEURS :

L'organisateur vérifie que tous les véhicules suiveurs font l'objet d'une garantie d'assurance Responsabilité Civile répondant aux obligations d'assurance en vigueur en France.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir vérifié l'existence d'une garantie Responsabilité Civile pour les véhicules suiveurs participant à ma manifestation et décharge la F.F.TRI. de toute responsabilité relative à un éventuel sinistre créé sur mon épreuve par l'un des véhicules évoluant pour le compte de l'organisation.

Pour mon épreuve n° _____ du _____

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :



**EPREUVE ORGANISEE SOUS L'EGIDE DE LA F.F.TRI.
ASSURANCE OPTIONNELLE - OPTION 1
DOMMAGES AUX VEHICULES SUIVEURS
LISTE DES VEHICULES SUIVEURS**

(Contrat ALLIANZ N° 45988252)

La présente liste des véhicules suiveurs doit être communiquée par fax (01.49.46.13.60) au plus tard 3 jours avant l'épreuve (passé ce délai, les demandes de souscriptions ne pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.)

Organisateur : _____

Lieu : _____

Nom de l'épreuve : _____ N ° : _____

Dates de début et de fin de la manifestation : _____

Date d'Utilisation du Véhicule	Marque du Véhicule	N° d'Immatriculation du Véhicule	Nom du Propriétaire du Véhicule

IMPORTANT : Toute déclaration de sinistre (accompagnée des pièces utiles : constat, etc ...) doit être faite dans les 5 jours directement auprès de :

Cabinet Gomis-Garrigues

80 Allée des Demoiselles

31400 TOULOUSE

N°ORIAS 07019666/ 07020818/ 08045968

Orias : www.orias.fr ACAM : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex

Tel : 05 61 52 12 13 - Fax : 05 61 32 11 77

Mail : 5R09151@agents.allianz.fr

Fait à _____ le _____

Signature de l'organisateur :

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

L'organisateur souhaitant la GARANTIE OPTIONNELLE - DOMMAGES AUX BATEAUX SUIVEURS - est tenu de régler à la F.F.TRI. un montant forfaitaire de 50 €. Le paiement de cette garantie doit être transmis à la F.F.TRI. annexé du présent formulaire dans le cadre du retour du dossier de la demande de licence-manifestation.

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire auprès de la compagnie ALLIANZ la Garantie Dommages aux Bateaux Siveurs, et je transmettrai par fax (01.49.46.13.60), la liste des bateaux **au plus tard 3 jours avant l'épreuve** (passé ce délai, les demandes de souscriptions ne pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.).

Pour mon épreuve n° _____ du _____

Je règle la cotisation de 50 € s'y rapportant en annexe,

par chèque n° _____ banque _____ à l'ordre de la F.F.TRI..

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :

GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE DES BATEAUX :

L'organisateur vérifie que tous les bateaux font l'objet d'une garantie d'assurance Responsabilité Civile répondant aux obligations d'assurance en vigueur en France.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir vérifié l'existence d'une garantie Responsabilité Civile pour les bateaux participant à ma manifestation et décharge la F.F.TRI. de toute responsabilité relative à un éventuel sinistre créé sur mon épreuve par l'un des bateaux évoluant pour le compte de l'organisation.

Pour mon épreuve n° _____ du _____

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :



**EPREUVE ORGANISEE SOUS L'EGIDE DE LA F.F.TRI.
ASSURANCE OPTIONNELLE – OPTION 2
DOMMAGES AUX BATEAUX SUIVEURS
LISTE DES BATEAUX**

(Contrat ALLIANZ N° 49224998)

**La présente liste des bateaux doit être communiquée par fax (01.49.46.13.60)
au plus tard 3 jours avant l'épreuve (passé ce délai, les demandes de souscriptions ne
pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.)**

Organisateur : _____

Lieu : _____

Nom de l'épreuve : _____ N ° : _____

Dates de début et de fin de la manifestation : _____

Date d'Utilisation du bateau	Marque du bateau	N° d'Immatriculation du bateau	Nom du Propriétaire du bateau

IMPORTANT : Toute déclaration de sinistre (accompagnée des pièces utiles : constat, etc ...) doit être faite dans les 5 jours directement auprès de :

Cabinet Gomis-Garrigues
80 Allée des Demoiselles
31400 TOULOUSE

N°ORIAS 07019666/ 07020818/ 08045968

Orias : www.orias.fr ACAM : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex

Tel : 05 61 52 12 13 - Fax : 05 61 32 11 77

Mail : 5R09151@agents.allianz.fr

Fait à _____ le _____

Signature de l'organisateur :



ASSURANCE OPTIONNELLE – OPTION 3 DOMMAGES AUX MATÉRIELS FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

L'organisateur souhaitant la GARANTIE OPTIONNELLE – DOMMAGES AUX MATÉRIELS - est tenu de régler à la F.F.TRI. un montant de 0,80% TTC à appliquer sur le montant à assurer avec un minimum de cotisation fixé à 100€ TTC par manifestation, suivant le montant d'assurance choisi. Le paiement de cette garantie doit être transmis à la F.F.TRI. annexé du présent formulaire dans le cadre du retour du dossier de la demande de licence-manifestation par le canal de la Ligue Régionale de Triathlon.

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire auprès de la compagnie ALLIANZ la Garantie Optionnelle – Dommages aux Matériels, et je transmettrai par fax (01.49.46.13.60) la liste des biens **au plus tard 3 jours avant l'épreuve** (passé ce délai, les demandes de souscriptions ne pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.).

Pour mon épreuve n° _____ du _____

Je règle la cotisation de _____ €, pour une valeur totale estimée de _____ € par chèque n° _____ banque _____ à l'ordre de la F.F.TRI..

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :

La F.F.TRI. met en garde l'organisateur contre les conséquences financières que peuvent entraîner des dommages subis par ses biens et lui conseille de souscrire une assurance protégeant ses biens.

Les garanties s'exercent pour une valeur du matériel n'excédant pas 35 000 €.

Au-delà de cette valeur, vous pouvez prendre contact avec le Cabinet Gomis - Garrigues



EPREUVE ORGANISEE SOUS L'EGIDE DE LA F.F.TRI.
ASSURANCE OPTIONNELLE - OPTION 3
DOMMAGES AUX MATERIELS - LISTE DES BIENS

(Contrat ALLIANZ N° 46123765)

**La présente liste des biens doit être communiquée par fax (01.49.46.13.60)
au plus tard 3 jours avant l'épreuve, passé ce délai, les demandes de souscriptions ne
pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.)**

Organisateur: _____

Lieu : _____

Nom de l'épreuve : _____ N ° : _____

Dates de début et de fin de la manifestation : _____

Nature des Biens	Valeur Estimée

Montant Assuré :	Cotisation :
------------------	--------------

IMPORTANT : Toute déclaration de sinistre (accompagnée des pièces utiles) doit être faite dans les 5 jours directement auprès de :

Cabinet Gomis-Garrigues
80 Allée des Demoiselles
31400 TOULOUSE

N°ORIAS 07019666/ 07020818/ 08045968

Orias : www.orias.fr ACAM : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex

Tel : 05 61 52 12 13 - Fax : 05 61 32 11 77

Mail : 5R09151@agents.allianz.fr

Fait à _____ le _____

Signature de l'organisateur :

ASSURANCE OPTIONNELLE – OPTION 4 ANNULATION DE MANIFESTATION FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

L'organisateur souhaitant la GARANTIE OPTIONNELLE – ANNULATION DE MANIFESTATION est tenu de régler à la F.F.TRI. un montant de 1,50% TTC à appliquer au montant du budget à assurer avec un minimum de cotisation fixé à 200€ TTC par manifestation, suivant l'option choisie. Le paiement de cette garantie doit être transmis à la F.F.TRI. annexé du présent formulaire dans le cadre du retour du dossier de la demande de licence-manifestation, par le canal de la Ligue Régionale de Triathlon (les demandes de souscriptions doivent être réceptionnées par courrier au plus tard 3 jours avant l'épreuve. Passé ce délai, elles ne pourront être prises en compte par l'assureur de la F.F.TRI.).

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire auprès de la compagnie ALLIANZ la Garantie Optionnelle – Annulation de Manifestation pour mon épreuve n° _____ du _____ au _____

Je règle la cotisation de _____ €, pour une valeur totale estimée de _____ € par chèque n° _____ banque _____ à l'ordre de la F.F.TRI..

A _____ le _____

Signature de l'organisateur :

La F.F.TRI. met en garde l'organisateur contre les conséquences financières que peut entraîner l'annulation d'un évènement et lui conseille de souscrire un contrat d'assurance le protégeant contre ce risque.

Les garanties s'exercent pour une valeur maximale de 150 000 € par manifestation.

Au-delà de cette valeur, vous pouvez prendre contact avec

Cabinet Gomis-Garrigues

80 Allée des Demoiselles

31400 TOULOUSE

N°ORIAS 07019666/ 07020818/ 08045968

Orias : www.orias.fr ACAM : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex

Tel : 05 61 52 12 13 - Fax : 05 61 32 11 77

Mail : 5R09151@agents.allianz.fr